

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant à examiner sur la proposition de loi visant à interdire le glyphosate (n° 4745) (*M. Loïc Prud'homme, rapporteur*) et sur la proposition de loi visant au blocage des prix (n° 4743) (*M. Ugo Bernalicis, rapporteur*). 2

Jeudi

13 janvier 2022

Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 31

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

**Présidence de
M. Roland Lescure,
Président**



La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les trois amendements mis en discussion en séance sur la proposition de loi visant à interdire le glyphosate (n° 4745) (M. Loïc Prud'homme, rapporteur).

La commission n'a accepté aucun de ces amendements.

*

* *

Puis la commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les six amendements mis en discussion en séance sur la proposition de loi visant au blocage des prix (n° 4743) (M. Ugo Bernalicis, rapporteur).

La commission n'a accepté aucun de ces amendements.

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du jeudi 13 janvier 2022 à 8 h 45

Présents. – M. Roland Lescure, M. Jean-Baptiste Moreau

Excusés. – M. Yves Hemedinger, M. Denis Sommer